

Assistant de Soins en Gériologie 2026

Réunion d'information ouverte à tous en présentiel au Ce.F (possibilité de participation en visioconférence) :

- le vendredi 27 mars de 11 heures à 12 heures
- le mardi 19 mai de 15 heures à 16 heures

Définition du métier / contexte d'intervention

L'assistant(e) de soins en gériologie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Son intervention s'effectue dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, sous la responsabilité d'un professionnel paramédical ou d'un travailleur social. L'assistant(e) de soins assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement. Il(elle) participe à la mise en œuvre des projets individualisés associant soins quotidiens, restauration ou maintien des capacités, du lien social et lutte contre la solitude et l'ennui. Dans ce cadre, il(elle) contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement et de leurs aidants. Il(elle) contribue ainsi à restaurer ou préserver leur autonomie et à maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes. L'assistant(e) de soins en gériologie soigne et prend soin, aide et accompagne des personnes âgées en grande difficulté dans leurs capacités d'autonomie et d'insertion sociale, dans le respect de leurs habitudes de vie, rythmes et choix. En mobilisant les connaissances disponibles, il(elle) réalise les soins d'hygiène et de confort adaptés, accompagne et aide les personnes dans les actes essentiels de la vie, participe à l'organisation de la vie quotidienne et à la réhabilitation et la stimulation des capacités, établit une relation d'empathie, attentive et sécurisante, pour limiter les troubles du comportement, prévenir les complications et rompre l'isolement.

Public concerné

La formation s'adresse aux personnes diplômées aide-soignant, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale ou accompagnant éducatif et social spécialité "Accompagnement de la vie à domicile" ou "Accompagnement de la vie en structure collective";

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accès et l'aménagement des bâtiments sont conformes aux règles d'hygiène et de sécurité, et adaptés à l'accueil des personnes porteuses de handicap et à mobilité réduite.

Prérequis

Être en situation d'exercice professionnel effectif auprès de personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Modalités d'inscription et d'accès à la formation

La pré-inscription à la formation se réalise en ligne sur notre site www.cef-bergerac.org. **Pour la session 2026, la période de pré-inscription est ouverte du lundi 23 mars au vendredi 03 juillet 2026.**

Dans un délai maximum de 5 jours suivant la pré-inscription en ligne, le candidat transmet au Ce.F l'ensemble des pièces demandées (voir "Documents et pièces à fournir pour l'inscription") et non fournies au moment de la pré-inscription. Lorsque le dossier d'inscription est complet, une invitation à débiter la formation est envoyée au candidat.

Assistant de Soins en Gériologie 2026

Le délai entre l'inscription confirmée et le début de la formation est dépendant de la transmission par le candidat de l'ensemble des pièces demandées. Il est généralement de 1 à 2 mois.

Programme de formation

Arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation d'Assistant de soins en gériologie [ici](#).

L'assistant de soins en gériologie doit être en capacité de :

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues.
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Le référentiel de formation est :

- D.F. 1 "Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne."
- D.F. 2 "Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie."
- D.F. 3 "Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues."
- D.F. 4 "Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé."
- D.F.5 "Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées."

Il n'y a pas de possibilité d'allègements ou de dispenses (article 1 de l'arrêté du 23 juin 2010).

Durée et calendrier

La formation Assistant de soins en gériologie est de 140 heures. **La session de formation 2026 est planifiée entre le jeudi 03 septembre et le mardi 15 décembre 2026** selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Jeudi 03 et Vendredi 04 septembre et Lundi 07 et Mardi 08 septembre,
- Jeudi 24 et Vendredi 25 septembre et Lundi 28 et Mardi 29 septembre,
- Jeudi 15 et Vendredi 16 octobre,
- Lundi 02 et Mardi 03 novembre,
- Jeudi 19 et Vendredi 20 novembre et Lundi 23 et Mardi 24 novembre,
- Jeudi 10 et Vendredi 11 décembre et Lundi 14 et Mardi 15 décembre.

Sauf cas particuliers, les horaires sont de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

L'engagement d'une session de formation est conditionné à un nombre suffisant de participants. Le Ce.F peut être amené à annuler et/ou reporter une session de formation jusqu'à 10 jours ouvrables avant la date prévue de début de l'action.

Intervenants pressentis

Divers professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social animent les séquences de formation : juriste, éducateur spécialisé, psycho-gériologue, psycho-sociologue, diététicienne, psychomotricienne, infirmière, cadre de santé, directeur d'IFAS, proche-aidant de France Alzheimer Dordogne, ...

Assistant de Soins en Gériatrie 2026

Méthodes et outils mobilisés

- Formation en présentiel.
- Pédagogie participative et interactive qui alterne apports théoriques, réflexion collective, travaux de groupe et d'échanges d'expériences, analyse des situations et expérience professionnelles des participants, .
- Méthodes pédagogiques affirmative, interrogative, démonstrative et applicative.

Validation et évaluation

Sous condition d'assiduité complète, une attestation individuelle de suivi de la formation est délivrée par le Ce.F, organisme habilité. Dans le cas d'absence, une attestation individuelle de suivi partiel de la formation est délivrée. Celle-ci précise le nombre d'heures et les domaines de formation restant à suivre par le stagiaire pour se voir délivrer l'attestation de suivi total de la formation.

À la fin de la formation, un questionnaire individuel de satisfaction des participants est réalisé. À 3 mois en aval de la formation, un questionnaire individuel d'évaluation de l'impact et de l'opérationnalisation des acquis de la formation est transmis aux participants.

90 % des participants à la session de 2025 sont satisfaits ou très satisfaits de leur formation.

90 % des participants à la session de 2025 recommanderaient cette formation à un autre professionnel.

Suites de parcours et débouchés

Ces professionnels exercent soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD, notamment dans les unités spécifiques, ou éventuellement à l'hôpital dans les services de soins de suite et réadaptation cognitivo-comportementaux et les USLD.

Le taux d'insertion professionnelle global est de 100 % (promotion 2025).

Le taux d'insertion professionnelle dans l'emploi à 6 mois est de 100 % (promotion 2025).

Coût et financement de la formation *organisme non assujetti à la TVA*

- Frais de dossier = 50 € (frais de gestion administrative et d'admission non remboursables)
- Frais pédagogiques = 2520 €
- Coût total = 2570 €

Les possibilités de financement varient selon le statut du candidat : plan de développement des compétences de l'établissement, aide individuelle de formation (A.I.F.) du Conseil Régional, aide au financement de France Travail, aide individualisée de l'AGEFIPH, autofinancement partiel ou total. Selon votre statut et le type de financement envisagé, il est recommandé de vous rapprocher de votre employeur ou de l'OPCO de l'établissement, de votre conseiller France Travail, Mission Locale ou Cap Emploi pour avoir toutes les précisions nécessaires.

Documents et pièces à fournir pour l'inscription

Pour tous les candidats

- 1 photo d'identité récente,
- la photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité,
- la photocopie du diplôme aide-soignant ou aide médico-psychologique ou auxiliaire de vie sociale ou accompagnant éducatif et social,
- un justificatif du virement de 50 € de frais de dossier (informations RIB en fin de page)

Assistant de Soins en Gériologie 2026

Pour un financement par (ou incluant) une Aide Individuelle de Formation

- un justificatif (mail ou courrier) de votre conseiller(ère) France Travail, Mission Locale ou Cap Emploi confirmant le financement de la formation.

Pour un financement incluant une aide financière de l'AGEFIPH

- la copie du courrier indiquant l'attribution d'une aide.

Pour un autofinancement partiel ou total

- un virement du montant du coût total de la formation ou de la partie autofinancée.

À noter pour tout autofinancement, total ou partiel, un échéancier de paiement peut être proposé sous condition d'en faire la demande par courrier à l'attention de la Responsable Administratif et Financier.

Pour un financement par l'employeur

- le courrier de l'employeur confirmant la prise en charge.

L'inscription est effective uniquement lorsque toutes les pièces demandées ont été fournies et le virement des frais de dossier effectué.

Contacts

Camille DUCROCQ, Coordinatrice de formation, 06.21.72.95.37., camille.ducrocq@johnbost.fr

Maroi AZMIRRA, Assistante de formation, 06.26.29.05.55., maroi.azmirra@johnbost.fr

Charlotte ROBIN, Assistante de sécurisation de parcours et Référente Handicap, 07 77 26 99 86, charlotte.robin@johnbost.fr

Informations RIB du Ce.F

Merci de mentionner dans le libellé du virement le nom et le prénom du candidat et la formation envisagée.

Merci d'adresser la preuve du virement par mail à maroi.azmirra@johnbost.fr

Les frais de dossier ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement

Titulaire du compte	Code banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	IBAN	Code BIC
Fondation John Bost CEF 28 boulevard Albert Claveille 24112 BERGERAC CEDEX	12406	00077	00502650908	87	FR76 1240 6000 7700 5026 5090 887	AGRIFRPP824